

Nombre de membres

En exercice : 14

Registre des délibérations
Conseil Municipal du Monteil
Séance du 10/07/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 10 juillet à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 30/06/2023

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Brigitte BOUCHE, Géraldine ROCHETTE et Mrs Christophe PAL, Rémy BARRY, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD.

Procurator(s) : René BLANC à P.PAGES, Isabelle RIEU à G. ROCHETTE, Josette COCHE à I. HOSTIN, Martine ASTRUC BORREGA à Rémy BARRY, Thierry ARENDS à C. PAL

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Isabelle HOSTIN

Objet : Renégociation contrat d'assurance

Nomenclature 1-4 autres contrats

Rapporteur Bernard COMPTOUR

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du 20 mars 2023 émanant de la MAIF, annonçant la résiliation des contrats en cours, compte tenu d'un rapprochement entre la MAIF et la SMACL qui conduirait à rassembler sa communauté de collectivités territoriales au sein de SMACL Assurances SA.

Dans ces conditions, le contrat « RAQVAM (Risques Autres Que Véhicules A Moteur) et le contrat « VAM » (Véhicule A Moteur), souscrits par la Commune, seront résiliés au 31/12/2023 par la MAIF.

Dès lors, M. le Maire a lancé une consultation, notamment auprès de la SMACL et Groupama.

Après réception de leurs propositions respectives, la commission communale a reçu les représentants de chaque compagnie et comparé leurs offres.

Compte tenu des tarifs et des conditions de garanties proposés, **le conseil municipal :**

- **Décide de retenir la proposition de GROUPAMA, sur la base de 3 contrats :**
- **Multirisque commune – contrat « VILLASSUR » = 3486.78 €/an (tarif 2024)**
 - **Véhicule = 1436.17 €/an (tarif 2024)**
 - **Auto mission Elus/agents = 368,08 €/an (tarif 2024)**
→ **Coût global TTC au 01/01/2024 : 5291.03 € TTC**
- **Autorise M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer les nouveaux contrats prenant effet au 01/01/2024.**

Nombre de conseillers présents		09
Nombre de conseillers représentés		05
Nombre de suffrages exprimés		14
Vote	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	14

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance

Isabelle HOSTIN

Le Maire

Christophe PAL

